COMMUNIQUÉ DE PRESSE

PRÉVENTION SANTÉ EN ENTREPRISE

FORTE DU SUCCÈS DE LA 2ÈME ÉDITION DU HEALTH DAY, HARMONIE MUTUELLE CONFIRME LE PARI DE L'ENTREPRISE « PRODUCTRICE DE SANTÉ »

Paris, le 04/11/2026 – ***Le 6 octobre dernier, Harmonie Mutuelle, 1ère mutuelle santé et prévoyance de France, a organisé la 2ème édition du Health Day, une journée 100 % dédiée à la santé de ses 6 000 salariés et déployée sur l'ensemble de ses sites en France. Un an après une première édition réussie, l'entreprise poursuit son pari : apporter à ses salariés des solutions de santé et de prévention concrètes, qui répondent à des enjeux de santé collective, de l'accès au dentiste au dépistage précoce des maladies cardiovasculaires. Pour favoriser le passage à l'action, elle a continué cette année à expérimenter de nouveaux formats. Une démarche qui vise aussi à démontrer que préserver la santé des salariés est un levier d'engagement, de fidélisation et de performance collective. Après deux éditions réussies, Harmonie Mutuelle entend désormais encourager les entreprises à devenir, elles aussi, productrices de santé. L'objectif : préserver et développer le capital santé des salariés grâce à la prévention.***

2ÈME ÉDITION DU HEALTH DAY : QUAND L'ENTREPRISE CRÉE LE DÉCLIC

Un an après une 1ère édition qui avait suscité une forte mobilisation — près de 2 000 salariés dépistés ou vaccinés et plus de 4 000 participants aux ateliers de prévention, sur 130 sites dont plus de 80 espaces ouverts au public —, **Harmonie Mutuelle poursuit son engagement : faire de l'entreprise un lieu où la santé se construit, et où chaque salarié peut accéder facilement à des solutions de prévention concrètes.**

Pour cette 2ème édition, l'entreprise a continué à expérimenter de nouveaux dispositifs, afin d'identifier ceux qui favorisent le passage à l'action et répondent au mieux aux besoins de ses salariés. Le programme s'est articulé autour de **trois formats complémentaires** :

- **Des dépistages et entretiens individuels avec des professionnels qualifiés** (dépistages cardiovasculaires et bucco-dentaires, entretiens avec des nutritionnistes et des kinésithérapeutes, etc.) ;
- **Des ateliers collectifs** (activité physique adaptée, sommeil, prévention des cancers) ;
- **Des webinaires**, en direct et en replay, pour approfondir à son rythme deux thématiques clés : la prévention des cancers et la gestion de la charge mentale.

Une diversité pensée pour couvrir **toutes les dimensions de la santé** (physique ou mentale) et **s'adresser à chaque salarié**, quels que soient ses besoins.

Signe d'une forte attente, **près d'1 salarié sur 2 s'était inscrit à au moins un dispositif du programme seulement 4 jours après l'ouverture des réservations. À la clôture des inscriptions, plus de 7 500 inscriptions ont été enregistrées, en hausse de 15,5 % par rapport à 2025.**

Parmi les dispositifs les plus plébiscités :

- **Les webinaires consacrés à la santé mentale**, avec **près de 2 000 inscrits** ;
- **Les séances d'activité physique adaptée**, avec **plus de 1 100 inscrits** ;
- **Les ateliers dédiés au sommeil**, avec **près de 1 000 inscrits** ;
- **Les entretiens individuels avec des professionnels** (cardio, nutrition, kiné, etc.), avec **près de 1 200 salariés inscrits au total**. Certains ont même affiché complet en 10 jours, comme ceux réalisés **avec des kinésithérapeutes**.

La 2ème édition du Health Day s'est tenue dans un contexte où la prévention s'impose comme une priorité de santé publique. **Portée par le député Yannick Neuder, la loi visant à doter la France d'une stratégie nationale de lutte contre les maladies cardio-neuro-vasculaires a été définitivement adoptée le 27 juillet 2026.** Ce texte replace la prévention au cœur du débat public et interroge, plus largement, le rôle que peuvent jouer les entreprises pour accompagner les salariés.

DES SOLUTIONS TESTÉES POUR FACILITER L'ACCÈS AUX BILANS DENTAIRES ET CARDIOVASCULAIRES

Premier enjeu accompagné pour cette 2ème édition du Health Day : la santé bucco-dentaire, pour laquelle deux freins se cumulent. D'un côté, les habitudes : **46 % des Français attendent de rencontrer un problème pour consulter un chirurgien-dentiste**[1]. De l'autre, l'accès : **avec près de 71 chirurgiens-dentistes pour 100 000 habitants, la France se situe sous la moyenne européenne**[2], ce qui allonge les délais pour obtenir un simple rendez-vous de bilan. Pour lever ces freins, **Harmonie Mutuelle a misé cette année sur une innovation.**

Sur ses quatre plus grands sites (Laxou, Châtillon, Paris et Saint-Pierre-des-Corps), l'entreprise **a expérimenté un bilan dentaire réalisé par intelligence artificielle, en partenariat avec la licorne française Dental Monitoring**. Concrètement, à l'aide d'une ScanBox, un dispositif placé dans la bouche et relié à un smartphone, chaque salarié volontaire a pu obtenir un scan complet. Les images ont ensuite été analysées par intelligence artificielle pour dépister d'éventuelles pathologies, comme les caries ou les gingivites. **Chaque salarié ayant testé la solution a reçu par email son bilan bucco-dentaire**, préalablement relu par un dentiste, **accompagné de conseils d'hygiène personnalisés pour améliorer sa routine. Harmonie Mutuelle a été la première entreprise française à déployer cette solution dans sa version cliniquement validée par l'UFSBD** (Union française pour la santé bucco-dentaire). Le dispositif a été largement plébiscité par les salariés : il obtient une note de satisfaction de **4,4/5** et **82 %** des participants se disent prêts à faire évoluer leurs habitudes à la suite des conseils reçus.

Second enjeu accompagné : la santé cardiovasculaire. Les maladies cardiovasculaires restent la 2ème cause de mortalité en France et représentent près d'un million d'hospitalisations chaque année[3]. Pour ancrer le réflexe du dépistage au quotidien, **Harmonie Mutuelle a installé un tensiomètre connecté sur l'ensemble de ses sites, en partenariat avec Withings.** Ce dispositif médical marqué CE permet ainsi à chaque salarié de suivre facilement sa tension. Il restera accessible tout au long de l'année, pour inscrire ce geste de prévention dans la durée. Le tensiomètre vient compléter « Mon Bilan Cardio », le dispositif de dépistage et de prévention des maladies cardiovasculaires également proposé par Harmonie Mutuelle[4].

« *Le Health Day est la traduction concrète de notre conviction : la santé se construit au quotidien et l'entreprise a un rôle essentiel à jouer pour préserver le capital santé de chaque salarié, mais aussi pour le développer. Cette 2ème édition le confirme une nouvelle fois : quand la prévention devient un geste simple et accessible, sur le lieu de travail, les salariés passent à l'action. L'innovation y contribue pleinement, à l'image du bilan bucco-dentaire par intelligence artificielle que nous avons proposé cette année. Cela démontre que la technologie, mise au service de la santé, peut aider à franchir le pas en matière de prévention. En plus des bénéfices pour chacun, la santé des salariés constitue un véritable actif immatériel et stratégique pour l'entreprise : un levier d'engagement et de performance collective. C'est cette vision de l'entreprise productrice de santé que nous souhaitons partager avec nos 180 000 entreprises clientes, et bien au-delà »,* explique **Catherine Touvrey, directrice générale d'Harmonie Mutuelle.**

Comme l'an dernier, Harmonie Mutuelle a également ouvert l'événement à ses adhérents. Ceux-ci ont été invités à participer à des animations organisées dans **plus de 80 espaces Harmonie Mutuelle** à travers la France. Les délégués (adhérents élus) de l'entreprise, aux côtés de partenaires santé locaux, se sont mobilisés pour proposer des ateliers de prévention sur place.

Une initiative qui reflète la conviction d'Harmonie Mutuelle : la prévention se construit aussi dans l'ultra-proximité, au plus près des adhérents et de leur quotidien.

Les enseignements de cette 2ème édition viendront nourrir les solutions de prévention qu'Harmonie Mutuelle propose aux entreprises et à ses adhérents. Une démarche qui s'inscrit pleinement dans le mouvement de l'**Éco-santé**, lancé en novembre 2024, pour donner aux individus et aux entreprises les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur leur santé.

À PROPOS D'HARMONIE MUTUELLE

1ere mutuelle santé et prévoyance de France, membre fondateur du Groupe VYV, et entreprise mutualiste à mission depuis 2021, Harmonie Mutuelle protège plus de 5 millions de personnes et garantit son engagement de redistribution : l'engagement 80/20 et le dividende Éco-santé. Elle propose un modèle d'accompagnement intégré, fondé sur trois piliers stratégiques – la prévention, la santé, la prévoyance – et sur la multi-protection de ses adhérents et entreprises clientes (épargne-retraite, assurance vie, etc.). Cette approche globale lui permet d'offrir une couverture complète à chaque étape de leur vie. Partenaire privilégié des entreprises et branches professionnelles, elle accompagne plus de 180 000 entreprises et entrepreneurs dans la protection et le développement de leur capital humain.

Son ancrage territorial fort, soutenu par un collectif de près de 7 200 collaborateurs et délégués, ainsi que par un réseau de près de 200 espaces Harmonie Mutuelle ouverts au public, lui permet d'agir concrètement au plus près des besoins. Pour répondre aux

[1] Baromètre de la santé bucco-dentaire Haleon x UFSBD, réalisé par Ipsos (juin 2025)

[2] Sénat, rapport n° 84 (2025-2026) de la commission des affaires sociales

[3] Santé publique France (2025)

[4] Communiqué de presse Mon Bilan Cardio – février 2026

nouveaux enjeux de protection sociale, Harmonie Mutuelle affirme que seul le pouvoir du collectif peut apporter des réponses efficaces notamment pour lutter contre les fractures sociales et territoriales.

Au-delà de son rôle d'assureur, Harmonie Mutuelle se distingue par un modèle singulier alliant performance économique et impact sociétal. La mutuelle s'engage ainsi à donner à chacun les moyens d'agir plus tôt, plus vite et autrement sur sa santé à travers un mouvement collectif et pionnier : l'Éco-santé. Premier acteur hors équipementier à faire bouger les Français, elle promeut également les bienfaits de l'activité physique sur la santé, mentale et physique, à travers plus de 500 événements sportifs organisés, chaque année, sur l'ensemble du territoire.

Harmonie Mutuelle, *Avançons collectif*
Harmoniemutuelle.fr

À PROPOS DU GROUPE VYV

Union Mutualiste de Groupe (UMG) créée en 2017, le Groupe VYV est issu du rapprochement de plusieurs mutuelles et d'acteurs de l'économie sociale et solidaire. Il défend le droit à la santé pour tous et incarne la force du collectif.

Le Groupe VYV intervient à travers trois métiers : assurances & retraite, soins & accompagnement, logement.
Avec 10 000 élus locaux et militants, dont près de 2 600 délégués élus parmi les adhérents et 49 000 collaborateurs, les mutuelles et entités du Groupe VYV s'engagent à favoriser la co-construction, le dialogue avec leurs publics, l'accessibilité pour toutes et tous, l'ancrage local et l'éco-responsabilité.
Son réseau d'agences et d'établissements, déployé sur l'ensemble du territoire, lui permet d'être au plus près des besoins des employeurs publics et privés, de protéger 10,3 millions de personnes, en accompagner et soigner 6 millions, et en loger près de 400 000.

Son chiffre d'affaires de 11,6 milliards d'euros et son résultat net de 288 millions d'euros en 2025 confirment sa place de premier acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France.
Parce que la santé est un droit, le Groupe VYV, groupe mutualiste de santé et de protection sociale, agit grâce à ses mutuelles et à son réseau d'établissements de soins et de logements, pour que personne ne soit laissé de côté.

SANTÉ ASSURANCES & RETRAITE - SOINS & ACCOMPAGNEMENT - LOGEMENT

Pour une santé accessible à tous

www.groupe-vyv.fr

CONTACTS PRESSE

Backbone

harmoniemutuelle_rp@backbone.consulting
Elena PIÉTO - 07 61 26 53 29
Jade MONSIAUD - 06 98 14 62 91

MUTUALITÉ FRANÇAISE
MEMBRE DE LA